



**RÉDACTION**  
**ADMINISTRATION**  
**BUREAU DES ABONNEMENTS**  
 (Imprimerie Suisse Catholique)  
 11, rue de la Bourse (Suisse)  
**ABONNEMENTS**  
 1 an 10 francs 4 mois 6 francs  
 Suisse Fr. 2.50 6 — 10 — 25 —  
 Étranger 5 — 10 — 18 — 35 —

# LA LIBERTÉ

Journal politique, religieux, social

**ANNONCES**  
**Publicités**  
**S. A. SUISSE DE PUBLICITÉ**  
 Bas St-Pierre  
**FRIBOURG**  
**PREX DES ANNONCES**

Artes de pain,  
 et lait

Le 28 novembre 1918  
 Le rôle de la Bavière dans les affaires allemandes.

Le 30 novembre, après  
 le matin de 8 1/2 heures  
 de 6 heures du soir.  
 La distribution des  
 dans les bureaux,  
 présenter dans l'ordre

verra  
 avoir

La fabrication  
 de toutes les personnes  
 de vieux drap,  
 Pierre Bagnon,  
 Les habits doivent

mandation  
 ROIS ROIS

et soigné, mériter la  
 consommation.  
 adorgon-Miserez.

omaine  
 publiques

Les honoraires publi-  
 2 heures de l'après-  
 Charney, la propriété  
 La Bonriand, d'une  
 61 mètres, soit 16 pen-  
 en un seul mar, dont 6  
 d'habitation, grange à  
 1ère électrique.  
 s'adresser à la souz-  
 tnaire, à Hultlo.  
 Rose Rétornaz.

tail  
 chédail

gagné vendra en mieux  
 9 heures du matin,  
 10 heures, le détail et

es velées, 2 génisses  
 1 char à pont avec  
 1 char à ressorts 1 char à  
 complet, 4 balanciers  
 1 heure, 1 machine  
 à lait et une holl à  
 (de 16 pains), oignons  
 x et de vaches avec  
 objets dont le détail  
 6670-1446

laurent Schorre.

el: an

à écrire

mplets  
 manger

## Nouvelles du jour

### Le rôle de la Bavière dans les affaires allemandes.

Ce qui se passe en Allemagne en ce moment ne manque pas d'analogie avec les débuts de la Révolution française. L'Allemagne nouvelle a sa Montagne et sa Gironde, ses unitaires et ses fédéralistes, sans parler des monarchistes qui se terrent en guettant l'occasion de rentrer en scène. L'Allemagne républicaine, comme la France de 1792, a en face d'elle une coalition étrangère, et, tout comme l'Assemblée législative de Paris, après la révolution du 10 août, faisait à l'Europe les déclarations les plus pacifiques, répudiant tout esprit de conquête et affirmant que la nation française n'avait d'autre idée que de fraterniser avec les autres peuples, ainsi l'Allemagne républicaine désavoue le militarisme et l'impérialisme et proteste avec ferveur de ses sentiments pacifistes et de son adhésion à la Ligue des peuples. Les hommes de la Révolution française cherchaient à isoler l'Autriche et la Prusse et à gagner l'alliance des neutres, surtout de l'Angleterre. Les hommes de la Révolution allemande espèrent amadouer l'Entente et s'assurer, contre ses rigueurs, l'intercession des États-Unis.

Il y a même, parmi eux, des politiques qui vont très loin dans cette voie : tel, ce Kurt Eisner, qu'un coup de surprise a fait président de la République bavaroise. Ce chef d'État frais émoulu, s'étant attaqué à M. Erzberger et à M. Solf, dans la conférence des États allemands tenue à Berlin, s'est attiré de la part de M. Erzberger le qualificatif de « destructeur de l'unité allemande ». L'épithète n'est pas imméritée. M. Kurt Eisner voudrait, en effet, voir l'Allemagne divisée en neuf ou dix républiques : une république de Bavière, une république de l'Autriche allemande, une république saxonne, trois républiques unies par un pacte spécial sous le nom d'États-Unis de Baden, du Wurtemberg et de la Hesse, et trois républiques indépendantes taillées dans le drap de la Prusse.

Le chef du gouvernement provisoire bavarois est aussi le premier qui ait fait un geste séparatiste, depuis la révolution : il s'est adressé aux Alliés par voie diplomatique particulière, pour en obtenir certains allègements en faveur de la Bavière. Plus encore : il a fait arrêter le courrier diplomatique allemand, se rendant à Vienne. Enfin, imitant le Soviet russe, il a ouvert les archives de l'ancien régime bavarois pour en sortir une pièce dont la divulgation n'est pas propre à valoir à la Prusse des ménagements de la part des Alliés.

Tout cela fait apparaître M. Kurt Eisner sous un jour assez déconcertant, et les comptes rendus détaillés de la conférence de Berlin, de même que les commentaires des journaux, témoignent que l'on suit avec quelque étonnement, dans les sphères berlinoises, les voltiges diplomatiques de ce Bavarois.

Jusqu'à quel point M. Kurt Eisner agit-il spontanément ou dans quelle mesure refléterait-il le particularisme sud-allemand, très vivace en Bavière ? On le saura en voyant si l'opinion bavaroise le suit ou le désavoue. Ce qui est certain, c'est que le fédéralisme gagne du terrain à vue d'œil et que le cri : *Los von Berlin!* est répété, en dehors de la Prusse, par des échos de plus en plus nombreux.

Le programme économique des socialistes prussiens de tendance modérée vient d'être exposé par le ministre des finances, qui porte le nom caractéristique de Hugo Simons.

La nationalisation des moyens de production commencera par l'industrie des armes, l'industrie électrique, les mines de charbon et la production de la potasse. La fabrication du ciment et celle des briques et tuiles deviendront également des industries d'État, en raison de leur rôle dans l'économie générale.

On entreprendra la réforme de la propriété et celle du commerce de gros. Celui-ci sera en partie nationalisé.

Les monopoles privés existants seront transférés à la collectivité : ce sera le cas dans l'industrie chimique.

Les traitements et salaires seront soumis à

une révision générale : les énormes traitements attachés à certaines fonctions financières, industrielles, commerciales, seront ramenés à de plus justes proportions ; les traitements et salaires du personnel moyen et inférieur seront améliorés.

Il ne sera pas procédé par voie de confiscation ; les détenteurs de droits acquis seront expropriés et indemnisés. Pour faire face aux frais de rachat des entreprises, monopoles, etc., on émettra un emprunt de nationalisation. L'actionnaire d'une entreprise nationalisée cédera ses titres à l'État, qui lui remboursera en échange une obligation de l'emprunt de nationalisation.

Les socialistes extrêmes proposent d'annuler les titres des emprunts de guerre, qui dépassent un capital de 5000 marcs. Mais cette idée est rejetée comme injuste et antiéconomique. Son application ruinerait les caisses d'épargne, les caisses de secours, les fonds d'invalidité, etc., qui ont souscrit aux emprunts de guerre. Le bon citoyen qui a donné son argent à la patrie serait spolié, pendant que le nouveau riche qui a mis sa fortune dans quelque entreprise resterait indemne.

L'incident soulevé à la Chambre italienne par le député Centurione aurait pu avoir de graves conséquences pour la tranquillité intérieure de l'Italie. En accusant les socialistes et les giolittistes de trahison et de projets révolutionnaires, le député génois risquait fort de mettre le feu au Parlement, où les esprits, malgré la victoire des armes italiennes, sont très émus. M. Centurione s'est dissocié par ses accusations privées de tout fondement. La fameuse enveloppe jaune, qui devait renfermer les preuves péremptoires de la trahison de M. Giolitti, et que le député en question agita triomphalement, a été trouvée vide, ou plutôt elle renfermait le discours malheureux de M. Centurione. Biâmé par le président de la Chambre, ce dernier s'est encore vu jeté par-dessus bord par ses amis politiques. Le parti de la défense nationale, qui groupe les ennemis les plus acharnés de M. Giolitti, l'a exclu de son sein. Les paroles de cet inconscient ont tourné à l'honneur de M. Giolitti et de ses amis qui, depuis quatre ans, étaient tous les jours haïnés et vilipendés pour avoir cru, à un moment où l'Italie était encore neutre, qu'elle pourrait annexer le Trentin sans recourir à la guerre. Bien des journaux italiens estiment que le scandale provoqué par M. Centurione a été très heureux. Il fallait en finir avec la campagne honteuse que les interventionnistes à tout crin menaient contre M. Giolitti.

M. Manfredi, président du Sénat italien, étant mort, voici que surgit de nouveau ce problème d'ordre constitutionnel : C'est le roi qui, en Italie, nomme les sénateurs et choisit le bureau du Sénat. Or, beaucoup de gens estiment que cette disposition de la Constitution est antidémocratique et même humiliante pour les sénateurs, qui se voient imposer de haut leur président et leurs vice-présidents. Le roi Victor-Emmanuel et le gouvernement actuel sont disposés à faire des réformes sur ce terrain, mais, comme l'Italie va avoir prochainement ses grandes élections politiques et que la session actuelle du Parlement est la dernière de la présente législature, le roi a donné provisoirement un successeur au président Manfredi, décidé récemment, en la personne du sénateur Bonasi, jusqu'ici vice-président du Sénat.

Le nouveau président de la Chambre haute est un vétéran des guerres de l'indépendance ; il prit part à la guerre de 1866, comme officier d'artillerie, et il fut blessé à Custoza.

Ce sont deux vétérans aussi que le roi a appelés à la charge de vice-présidents du Sénat. L'un, le prince Fabricius Colonna, est le chef de l'illustre famille de ce nom. Il était officier de cavalerie à Custoza et, durant la dernière guerre, il a repris du service dans le même régiment. Il est aujourd'hui général de cavalerie dans la réserve.

Le second vice-président, le sénateur Di Prampero, servait déjà comme sous-lieutenant durant la guerre de 1859. C'est lui qui, le jour du combat de Castellidardo, porta au général Pimodan mourant le salut du général italien Ciaklini et qui rendit les honneurs militaires au cadavre du valeureux chef des zouaves pontificaux.

### La loi fédérale sur la représentation proportionnelle

On nous écrit de Berne : Les délibérations des experts convoqués pour délibérer sur le projet de loi concernant la représentation proportionnelle appliquée au Conseil national ont confirmé l'impression que le choix de M. Kästli, conseiller municipal à Zurich, comme auteur d'un projet de loi, a été excellent. Le comité d'élaboration pour la proportionnelle avait chargé M. Kästli, il y a dix ans déjà, d'élaborer une loi d'application qui a servi, complétée d'après les dernières expériences, de base pour le projet actuel. Heureusement, la commission consultative a écarté toute tentative de faire dévier du programme de l'article constitutionnel adopté par le peuple, le 13 octobre, par 300,000 contre 140,000 voix. Ainsi, ni la question du vote obligatoire, ni le problème du droit de vote des femmes n'ont rien à voir dans la loi sur la proportionnelle. Ce sont là des réformes à discuter lors de la révision de la constitution fédérale. Les débats, ramenés ainsi aux questions techniques, ont tourné presque exclusivement autour de quatre points principaux. D'abord, la question du vote censitaire. Il est désirable que les partis puissent, sur la liste complète des candidats, assurer une avance à ceux qui sont considérés comme les chefs du groupe et que leurs amis politiques tiennent à voir ces deux systèmes interpréter ces intentions, ou bien l'électeur pourra porter deux voix sur le même nom, ou bien la liste distinguera d'avance entre candidats principaux et candidats suppléants. La commission n'a pas formé de conclusion, mais a demandé au Conseil fédéral d'examiner si foud la question des suppléants. C'est à ce propos que la composition de la commission consultative apparaissait comme moins heureuse : sur dix-neuf membres, elle comptait quatre ou cinq partisans du système majoritaire, qui ne connaissent pas l'a b c de la proportionnelle. Il faut espérer que des Chambres fédérales corrigeront cette lacune. Le second point important concerne les listes conjointes. Dans un canton, les auteurs de différentes listes électorales appartenant par des principes politiques pourront s'engager réciproquement à mettre en commun tous les mandats obtenus. Il est évident qu'une telle possibilité de marcher séparément, quitte à partager ensuite le nombre de sièges conquis, ne deviendra pas seulement une réalité pour le Jura bernois, mais qu'elle sera utilisée pratiquement pour permettre aux différents courants dans un même parti de se présenter au peuple avec une liste spéciale, sans nuire au succès électoral du parti entier. Pensons aux jeunes radicaux apparentés au grand parti radical, aux chrétiens-sociaux qui appartiennent au parti catholique, etc. La commission consultative s'est prononcée pour l'admission des listes conjointes. Autre point important. On sait que les experts ont adhéré, à une majorité de 14 voix contre 3, au système de la concurrence des suffrages nominatifs, de préférence à la concurrence des suffrages de liste. L'électeur pourra donc disposer d'autant de voix qu'il y a de députés à élire, et il pourra composer sa liste des noms qui lui plaisent. Ce système respecte grandement la liberté d'action des citoyens qui ne sont pas inféodés à un parti déterminé. Enfin, il y avait le problème de l'utilisation des votes. On a décidé que les sièges restant disponibles après la première répartition seront répartis d'après le système de Hondt-Hagenbach : le total des suffrages de chaque liste est divisé par le nombre des députés déjà attribués, plus un ; le siège encore disponible est attribué à la liste qui a le quotient le plus élevé.

Le cabinet de coalition serbe qui se trouvait à Paris doivent partir, aujourd'hui jeudi, pour rentrer en Serbie.

### AU LUXEMBOURG

#### Le recouvrement de l'indépendance nationale

Luxembourg, 25 novembre.

Après une occupation de cinquante mois par les troupes de l'ancien empire allemand, le grand-duché de Luxembourg vient de rentrer dans la pleine et entière possession de son indépendance. En vertu de l'article 2 de la convention d'armistice, le Luxembourg a vu partir le dernier soldat allemand dans la journée du 21 novembre, qui a amené en même temps l'occupation par les armées alliées. Il serait superflu de revenir sur l'attitude qu'ont eue les gouvernements luxembourgeois qui se sont succédés au pouvoir depuis le 2 août 1914. Les protestations du gouvernement Eyschen ont sans cesse été rappelées et répétées ; les différents ministères grands-ducaux ont élevé la voix chaque fois qu'un acte des autorités militaires empiétait sur l'indépendance et la neutralité du grand-duché. La Chambre luxembourgeoise ayant invité, dans sa séance du 8 octobre, le gouvernement à « documenter dans un livre blanc, qui serait communiqué à toutes les chancelleries, notre attitude depuis le commencement de la guerre, les violations de nos droits souverains, nos protestations, ainsi que les réponses qui nous sont parvenues, nos revendications et droits d'indemnités tant pour l'État que pour les particuliers », nous pouvons nous en remettre au ministère grand-ducal actuel, qui ne manquera pas de documenter, avec la précision voulue, l'attitude absolument correcte et loyale envers les signataires du traité de Londres. Qu'il suffise donc de redire une fois de plus : « Personne, au Luxembourg, n'a accepté la violation de la neutralité du Grand-Duché par l'Allemagne. La grande-duchesse Marie-Adélaïde, le gouvernement et la Chambre luxembourgeoise n'ont cessé de proclamer que les droits luxembourgeois demeurent entiers, bien qu'ils aient été méconnus. » (Discours du trône lu par la grande-duchesse à la séance du 10 novembre 1914.)

La Liberté ayant manifesté un grand intérêt pour tout ce qui concerne la situation intérieure et extérieure du Grand-Duché, nous sommes convaincu qu'elle nous ouvrira ses colonnes pour que nous puissions y donner un résumé succinct des événements récents qui viennent de se passer au Luxembourg. Cela semble être d'autant plus désirable, que, ces derniers temps, on a inséré dans la presse suisse, sur le grand-duché de Luxembourg, des articles qui se sont fait remarquer par un singulier mélange de fantaisie et de vérité. Le Luxembourg, qui avait vu, en 1914, le passage des armées allemandes, devait avoir ce même spectacle, en novembre 1918. La retraite d'une partie des troupes allemandes, stationnées auparavant en France et en Belgique, s'est effectuée à travers le Grand-Duché. Désordonnée au commencement, la retraite se remit bientôt dans des voies normales. Les colonnes des Allemands rencontrant en route des prisonniers de guerre français et belges qui ont pu quitter leurs camps d'emprisonnement. C'est un va et vient continu, qui ne rappelle en rien la guerre, si ce n'est la hâte des troupes allemandes, désireuses de regagner le Rhin avant l'expiration des délais fixés. Le souffle révolutionnaire qui passe sur l'Europe et qui renverse les gouvernements autocratiques a eu une certaine prise sur les milieux bolchévistes de la population du Grand-Duché. Sous l'impression de la révolution allemande, un groupe d'ouvriers animés de tendances communistes essaya de former des « conseils d'ouvriers et de paysans », qui avaient pour but de changer l'état de choses existant par la proclamation de la république, la confiscation par l'État des entreprises métallurgiques, notamment des hauts-fourneaux appartenant à de puissants clubs industriels. Deux assemblées publiques furent tenues les 10 et 11 novembre, dans la grande salle de fête d'un hôtel, l'autre en plein air, sur la place Guillaume II, roi des Pays-Bas et grand-duc de Luxembourg. Les assemblées en question n'eurent qu'un succès médiocre. Les assistants appartenaient plutôt à la catégorie des curieux qu'à celle des partisans de ces menées bolchévistes. Le drapeau rouge ne put impressionner la foule, qui ne se lassait pas d'interrompre les discours bolchévistes par des railleries adaptées au niveau intellectuel des orateurs. Il faut noter, en outre, que les députés socialistes ne prirent aucune part active à ces événements. Loin de là, les leaders du parti socialiste n'apparurent à la deuxième assemblée que pour exprimer leur volonté de ne pas quitter la voie légale, mais de soumettre les questions enlées à la décision de la Chambre

### Nouvelles diverses

Le professeur Hudson, professeur de droit à l'université de Missouri, a été nommé expert juridique dans la délégation américaine pour la conférence de la paix.

L'Associated Press annonce que M. Jusserand, ambassadeur de France, a accepté d'accompagner le président Wilson en France.

Le consul général du Chili à New-York annonce que le capitaine qui s'était élevé entre le Chili et le Pérou est réglé.

M. Pachitch et ceux des membres du nou-

veau cabinet de coalition serbe qui se trouvait à Paris doivent partir, aujourd'hui jeudi, pour rentrer en Serbie.

### AU LUXEMBOURG

#### Le recouvrement de l'indépendance nationale

Luxembourg, 25 novembre.

Après une occupation de cinquante mois par les troupes de l'ancien empire allemand, le grand-duché de Luxembourg vient de rentrer dans la pleine et entière possession de son indépendance. En vertu de l'article 2 de la convention d'armistice, le Luxembourg a vu partir le dernier soldat allemand dans la journée du 21 novembre, qui a amené en même temps l'occupation par les armées alliées. Il serait superflu de revenir sur l'attitude qu'ont eue les gouvernements luxembourgeois qui se sont succédés au pouvoir depuis le 2 août 1914. Les protestations du gouvernement Eyschen ont sans cesse été rappelées et répétées ; les différents ministères grands-ducaux ont élevé la voix chaque fois qu'un acte des autorités militaires empiétait sur l'indépendance et la neutralité du grand-duché. La Chambre luxembourgeoise ayant invité, dans sa séance du 8 octobre, le gouvernement à « documenter dans un livre blanc, qui serait communiqué à toutes les chancelleries, notre attitude depuis le commencement de la guerre, les violations de nos droits souverains, nos protestations, ainsi que les réponses qui nous sont parvenues, nos revendications et droits d'indemnités tant pour l'État que pour les particuliers », nous pouvons nous en remettre au ministère grand-ducal actuel, qui ne manquera pas de documenter, avec la précision voulue, l'attitude absolument correcte et loyale envers les signataires du traité de Londres. Qu'il suffise donc de redire une fois de plus : « Personne, au Luxembourg, n'a accepté la violation de la neutralité du Grand-Duché par l'Allemagne. La grande-duchesse Marie-Adélaïde, le gouvernement et la Chambre luxembourgeoise n'ont cessé de proclamer que les droits luxembourgeois demeurent entiers, bien qu'ils aient été méconnus. » (Discours du trône lu par la grande-duchesse à la séance du 10 novembre 1914.)

La Liberté ayant manifesté un grand intérêt pour tout ce qui concerne la situation intérieure et extérieure du Grand-Duché, nous sommes convaincu qu'elle nous ouvrira ses colonnes pour que nous puissions y donner un résumé succinct des événements récents qui viennent de se passer au Luxembourg. Cela semble être d'autant plus désirable, que, ces derniers temps, on a inséré dans la presse suisse, sur le grand-duché de Luxembourg, des articles qui se sont fait remarquer par un singulier mélange de fantaisie et de vérité. Le Luxembourg, qui avait vu, en 1914, le passage des armées allemandes, devait avoir ce même spectacle, en novembre 1918. La retraite d'une partie des troupes allemandes, stationnées auparavant en France et en Belgique, s'est effectuée à travers le Grand-Duché. Désordonnée au commencement, la retraite se remit bientôt dans des voies normales. Les colonnes des Allemands rencontrant en route des prisonniers de guerre français et belges qui ont pu quitter leurs camps d'emprisonnement. C'est un va et vient continu, qui ne rappelle en rien la guerre, si ce n'est la hâte des troupes allemandes, désireuses de regagner le Rhin avant l'expiration des délais fixés. Le souffle révolutionnaire qui passe sur l'Europe et qui renverse les gouvernements autocratiques a eu une certaine prise sur les milieux bolchévistes de la population du Grand-Duché. Sous l'impression de la révolution allemande, un groupe d'ouvriers animés de tendances communistes essaya de former des « conseils d'ouvriers et de paysans », qui avaient pour but de changer l'état de choses existant par la proclamation de la république, la confiscation par l'État des entreprises métallurgiques, notamment des hauts-fourneaux appartenant à de puissants clubs industriels. Deux assemblées publiques furent tenues les 10 et 11 novembre, dans la grande salle de fête d'un hôtel, l'autre en plein air, sur la place Guillaume II, roi des Pays-Bas et grand-duc de Luxembourg. Les assemblées en question n'eurent qu'un succès médiocre. Les assistants appartenaient plutôt à la catégorie des curieux qu'à celle des partisans de ces menées bolchévistes. Le drapeau rouge ne put impressionner la foule, qui ne se lassait pas d'interrompre les discours bolchévistes par des railleries adaptées au niveau intellectuel des orateurs. Il faut noter, en outre, que les députés socialistes ne prirent aucune part active à ces événements. Loin de là, les leaders du parti socialiste n'apparurent à la deuxième assemblée que pour exprimer leur volonté de ne pas quitter la voie légale, mais de soumettre les questions enlées à la décision de la Chambre

### Nouvelles diverses

Le professeur Hudson, professeur de droit à l'université de Missouri, a été nommé expert juridique dans la délégation américaine pour la conférence de la paix.

L'Associated Press annonce que M. Jusserand, ambassadeur de France, a accepté d'accompagner le président Wilson en France.

Le consul général du Chili à New-York annonce que le capitaine qui s'était élevé entre le Chili et le Pérou est réglé.

M. Pachitch et ceux des membres du nou-

luxembourgeois. Le parti socialiste s'étant déclaré nettement pour la république déjà au mois de juin 1918, lors des débats sur la révision de la Constitution, il faut savoir gré aux chefs de ce parti d'avoir empêché de graves désordres, grâce à leur attitude résolue. Il est vrai qu'à leur tour, les socialistes ne pouvaient ignorer que la masse compacte de la classe ouvrière n'aurait nullement adhéré au mouvement bolchéviste impopulaire chez les Luxembourgeois. Il eût été criminel de pousser une infinie partie de la population dans des voies révolutionnaires qui l'aurait certainement menée à sa propre ruine. Les motifs qui, en Russie et en Allemagne, ont causé la révolution, n'existent pas au Luxembourg, d'autant moins que les principes de la vraie démocratie ne se trouvent pas seulement inscrits dans la Constitution, mais sont entrés depuis bien longtemps dans la vie publique, ainsi que dans les mœurs de la nation luxembourgeoise.

London, 27 novembre. (Reuter). — On mande de Washington : La grande-duchesse de Luxembourg demande à M. Wilson de prendre sous sa protection le Grand-Duché contre les dangers résultant de la démobilisation allemande et de sauvegarder ses intérêts à la conférence de la paix. Ladite communication a été portée à la connaissance du conseil suprême de guerre à Versailles.

### Le roi d'Angleterre à Paris

Le roi George arrive à la gare du Bois-de-Boulogne, aujourd'hui, jeudi, à 2 h. 1/2, accompagné du prince de Galles et du prince Albert. Du ministère des affaires étrangères, où il se rendra directement en passant par l'avenue du Bois, l'avenue des Champs-Élysées, la place de la Concorde, le pont de la Concorde et le quai d'Orsay, le roi George ira rendre visite au président de la République, à l'Élysée, puis assistera à un thé à l'ambassade d'Angleterre. Ce soir, le président de la République donnera un dîner en son honneur. Demain, vendredi, le roi assistera, au quai d'Orsay, à un déjeuner offert en son honneur par le gouvernement.

Pour se rendre à l'Hôtel de Ville, l'après-midi, à 4 heures, le cortège passera par la rue Royale, les grands boulevards, l'avenue de l'Opéra et la rue Rivoli. A son retour, le cortège empruntera le même itinéraire, mais suivra la rue de la Paix, au lieu de l'avenue de l'Opéra. Après avoir assisté, demain soir, à un dîner à l'ambassade d'Angleterre, le roi quittera Paris samedi matin, pour se rendre sur le front, où il doit inspecter ses troupes. C'est, en effet, en qualité de chef suprême de l'armée britannique que le roi George se rend cette fois en France, et telle est la raison pour laquelle la reine Mary ne l'accompagne pas dans son voyage et pour laquelle aussi aucun membre du gouvernement anglais ne participe à sa visite.

### Le voyage de M. Wilson

Paris, 27 novembre. M. Wilson débarquera à Bresl. MM. Pichon et Leygues le recevront et l'accompagneront à Paris. Les ambassadeurs de France et d'Italie et la délégation de la paix américaine s'embarqueront le 3 décembre à bord du même bâtiment que M. Wilson.

### Le dernier effort belge

Bruxelles, 27 novembre. Les pertes belges au cours de la dernière offensive dans les Flandres sont très lourdes. La prise de la forêt d'Houthulst a coûté 12,000 tués et blessés, dont 1200 officiers.

### L'entrée du général Allenby au Caire

Le Caire, 24 novembre. Le général Allenby, de retour du front, a fait son entrée solennelle au Caire. Suivi de son état-major, il a été salué sur tout le parcours par les acclamations d'une foule énorme. On peut dire qu'aujourd'hui le public, en Égypte, a eu l'impression directe de la fin glorieuse de la guerre.

### Le prix Lasserre

La commission française chargée de décerner le prix Lasserre, d'une valeur d'environ 9000 francs, s'est réunie, mardi, à Paris, au ministère de l'Instruction publique, sous la présidence de M. Étienne Lamy, de l'Académie française. Le prix a été décerné à M. Auguste Dorchain, pour son bel ouvrage sur « Pierre Cornille », par 6 voix contre 3 à M. Camille Mauclair et 2 à M. Duhamel.

### Les Américains gardés chez eux

New-York, 27 novembre. Depuis le 11 novembre, 225,000 demandes de passeports pour l'Europe ont été présentées. A l'exception de quelques cas, toutes ces demandes ont été refusées.



# Dernière Heure

## A ceux qui calmement sont morts pour la patrie

Depuis quelques jours, en lisant les journaux, on est frappé par les annonces bordées de noir, où se lit cette phrase : « Mort au service de la patrie ».

Il s'en allèrent, un peu tristes, pourant fiers. Les balles ne les ont point frappés. Mais est venu, sournois et lâche, un ennemi qui n'attendait qu'un instant, drapé d'un drapeau sur les têtes, vers un inconnu qu'ils avaient vu mourir.

Les balles ne les ont point frappés. Mais est venu, sournois et lâche, un ennemi qui n'attendait qu'un instant, drapé d'un drapeau sur les têtes, vers un inconnu qu'ils avaient vu mourir.

Il s'en allèrent, un peu tristes, pourant fiers. Les balles ne les ont point frappés. Mais est venu, sournois et lâche, un ennemi qui n'attendait qu'un instant, drapé d'un drapeau sur les têtes, vers un inconnu qu'ils avaient vu mourir.

Il s'en allèrent, un peu tristes, pourant fiers. Les balles ne les ont point frappés. Mais est venu, sournois et lâche, un ennemi qui n'attendait qu'un instant, drapé d'un drapeau sur les têtes, vers un inconnu qu'ils avaient vu mourir.

Il s'en allèrent, un peu tristes, pourant fiers. Les balles ne les ont point frappés. Mais est venu, sournois et lâche, un ennemi qui n'attendait qu'un instant, drapé d'un drapeau sur les têtes, vers un inconnu qu'ils avaient vu mourir.

Il s'en allèrent, un peu tristes, pourant fiers. Les balles ne les ont point frappés. Mais est venu, sournois et lâche, un ennemi qui n'attendait qu'un instant, drapé d'un drapeau sur les têtes, vers un inconnu qu'ils avaient vu mourir.

Il s'en allèrent, un peu tristes, pourant fiers. Les balles ne les ont point frappés. Mais est venu, sournois et lâche, un ennemi qui n'attendait qu'un instant, drapé d'un drapeau sur les têtes, vers un inconnu qu'ils avaient vu mourir.

Il s'en allèrent, un peu tristes, pourant fiers. Les balles ne les ont point frappés. Mais est venu, sournois et lâche, un ennemi qui n'attendait qu'un instant, drapé d'un drapeau sur les têtes, vers un inconnu qu'ils avaient vu mourir.

Il s'en allèrent, un peu tristes, pourant fiers. Les balles ne les ont point frappés. Mais est venu, sournois et lâche, un ennemi qui n'attendait qu'un instant, drapé d'un drapeau sur les têtes, vers un inconnu qu'ils avaient vu mourir.

Il s'en allèrent, un peu tristes, pourant fiers. Les balles ne les ont point frappés. Mais est venu, sournois et lâche, un ennemi qui n'attendait qu'un instant, drapé d'un drapeau sur les têtes, vers un inconnu qu'ils avaient vu mourir.

Il s'en allèrent, un peu tristes, pourant fiers. Les balles ne les ont point frappés. Mais est venu, sournois et lâche, un ennemi qui n'attendait qu'un instant, drapé d'un drapeau sur les têtes, vers un inconnu qu'ils avaient vu mourir.

Il s'en allèrent, un peu tristes, pourant fiers. Les balles ne les ont point frappés. Mais est venu, sournois et lâche, un ennemi qui n'attendait qu'un instant, drapé d'un drapeau sur les têtes, vers un inconnu qu'ils avaient vu mourir.

Il s'en allèrent, un peu tristes, pourant fiers. Les balles ne les ont point frappés. Mais est venu, sournois et lâche, un ennemi qui n'attendait qu'un instant, drapé d'un drapeau sur les têtes, vers un inconnu qu'ils avaient vu mourir.

Il s'en allèrent, un peu tristes, pourant fiers. Les balles ne les ont point frappés. Mais est venu, sournois et lâche, un ennemi qui n'attendait qu'un instant, drapé d'un drapeau sur les têtes, vers un inconnu qu'ils avaient vu mourir.

Il s'en allèrent, un peu tristes, pourant fiers. Les balles ne les ont point frappés. Mais est venu, sournois et lâche, un ennemi qui n'attendait qu'un instant, drapé d'un drapeau sur les têtes, vers un inconnu qu'ils avaient vu mourir.

Il s'en allèrent, un peu tristes, pourant fiers. Les balles ne les ont point frappés. Mais est venu, sournois et lâche, un ennemi qui n'attendait qu'un instant, drapé d'un drapeau sur les têtes, vers un inconnu qu'ils avaient vu mourir.

Il s'en allèrent, un peu tristes, pourant fiers. Les balles ne les ont point frappés. Mais est venu, sournois et lâche, un ennemi qui n'attendait qu'un instant, drapé d'un drapeau sur les têtes, vers un inconnu qu'ils avaient vu mourir.

Il s'en allèrent, un peu tristes, pourant fiers. Les balles ne les ont point frappés. Mais est venu, sournois et lâche, un ennemi qui n'attendait qu'un instant, drapé d'un drapeau sur les têtes, vers un inconnu qu'ils avaient vu mourir.

Il s'en allèrent, un peu tristes, pourant fiers. Les balles ne les ont point frappés. Mais est venu, sournois et lâche, un ennemi qui n'attendait qu'un instant, drapé d'un drapeau sur les têtes, vers un inconnu qu'ils avaient vu mourir.

Il s'en allèrent, un peu tristes, pourant fiers. Les balles ne les ont point frappés. Mais est venu, sournois et lâche, un ennemi qui n'attendait qu'un instant, drapé d'un drapeau sur les têtes, vers un inconnu qu'ils avaient vu mourir.

Il s'en allèrent, un peu tristes, pourant fiers. Les balles ne les ont point frappés. Mais est venu, sournois et lâche, un ennemi qui n'attendait qu'un instant, drapé d'un drapeau sur les têtes, vers un inconnu qu'ils avaient vu mourir.

Il s'en allèrent, un peu tristes, pourant fiers. Les balles ne les ont point frappés. Mais est venu, sournois et lâche, un ennemi qui n'attendait qu'un instant, drapé d'un drapeau sur les têtes, vers un inconnu qu'ils avaient vu mourir.

Il s'en allèrent, un peu tristes, pourant fiers. Les balles ne les ont point frappés. Mais est venu, sournois et lâche, un ennemi qui n'attendait qu'un instant, drapé d'un drapeau sur les têtes, vers un inconnu qu'ils avaient vu mourir.

Il s'en allèrent, un peu tristes, pourant fiers. Les balles ne les ont point frappés. Mais est venu, sournois et lâche, un ennemi qui n'attendait qu'un instant, drapé d'un drapeau sur les têtes, vers un inconnu qu'ils avaient vu mourir.

Il s'en allèrent, un peu tristes, pourant fiers. Les balles ne les ont point frappés. Mais est venu, sournois et lâche, un ennemi qui n'attendait qu'un instant, drapé d'un drapeau sur les têtes, vers un inconnu qu'ils avaient vu mourir.

Il s'en allèrent, un peu tristes, pourant fiers. Les balles ne les ont point frappés. Mais est venu, sournois et lâche, un ennemi qui n'attendait qu'un instant, drapé d'un drapeau sur les têtes, vers un inconnu qu'ils avaient vu mourir.

Il s'en allèrent, un peu tristes, pourant fiers. Les balles ne les ont point frappés. Mais est venu, sournois et lâche, un ennemi qui n'attendait qu'un instant, drapé d'un drapeau sur les têtes, vers un inconnu qu'ils avaient vu mourir.

Il s'en allèrent, un peu tristes, pourant fiers. Les balles ne les ont point frappés. Mais est venu, sournois et lâche, un ennemi qui n'attendait qu'un instant, drapé d'un drapeau sur les têtes, vers un inconnu qu'ils avaient vu mourir.

Il s'en allèrent, un peu tristes, pourant fiers. Les balles ne les ont point frappés. Mais est venu, sournois et lâche, un ennemi qui n'attendait qu'un instant, drapé d'un drapeau sur les têtes, vers un inconnu qu'ils avaient vu mourir.

Il s'en allèrent, un peu tristes, pourant fiers. Les balles ne les ont point frappés. Mais est venu, sournois et lâche, un ennemi qui n'attendait qu'un instant, drapé d'un drapeau sur les têtes, vers un inconnu qu'ils avaient vu mourir.

une excellente formation et se distinguait comme un fonctionnaire intelligent, précis et dévoué. Il était pour sa famille un fils modèle, digne d'admiration.

Depuis 1913, il commandait une section de la 1<sup>re</sup> compagnie du bat. 14. Sans défaillance, il avait accompli toutes les périodes de service militaire. Officier consciencieux, plein de cœur et d'entrain, entouré de l'affection de tous, il avait suivi également le bataillon dans toutes ses mobilisations de guerre. C'est à l'heure de la paix qu'il a succombé, victime du devoir.

Ses amis, ses chefs, ses soldats lui conserveront un souvenir ému.

Les funérailles du sergent Maillard. Mardi, au lieu, à Promasens, les funérailles du sergent Joseph Maillard, de Moser, décédé dimanche, au lazaret du Schenli, à Berne.

Le cercueil, revêtu du drapeau fédéral et des insignes du grade, arriva en gare de Vaudrens à 1 h. 30 de l'après-midi. Le convoi funéraire, précédé d'un groupe de landwehrs du 177, arriva à destination à 4 heures.

Le révérend curé de la paroisse pronça une allocution touchante, et ensuite les salves réglementaires furent tirées sur la tombe du cher défunt, sous-officier modèle et excellent chrétien.

† M. Alphonse Thévoz. Dimanche soir, à 5 heures, toute la population de Doumpierre accompagnait à sa dernière demeure M. Alphonse Thévoz, conseiller communal, enlevé à l'affection de sa jeune famille, à l'âge de 35 ans.

Maqué par téléphone au chevet de son frère, M. Fernand Thévoz, instituteur de Saint-Aubin, atteint de la grippe à Berne, où il était en service militaire, M. Alphonse Thévoz était accouru de nuit, en automobile, dans la ville fédérale. En route, la maladie le saisit. Revenu à la maison, il s'allia pour ne plus se relever.

Par sa piété, son travail, son dévouement au devoir, ses services nombreux qu'il rendait dans la commune, M. Alphonse Thévoz avait mérité l'estime et les sympathies de tout le monde. Il laisse une famille éplorée et toute une commune consternée.

On a vu que le frère de M. Alphonse Thévoz, M. Fernand, Thévoz, a succombé à son tour, à Berne. C'est une vive perte pour l'école fribourgeoise.

Le premier lieutenant Oscar Baudin. Ce matin, a été célébré, à l'église du Collège, au milieu d'une grande affluence, l'office funéraire pour l'âme du premier lieutenant Oscar Baudin, décédé à Berne, et dont les obsèques avaient eu lieu la veille.

Le premier lieutenant Baudin avait été atteint au début de la semaine dernière et transporté au sanatorium Victoria. Son état paraissait bon : tous étaient pleins de confiance, et c'est avec le sourire qu'il prit congé de ses camarades, en partant de son prochain retour.

Hélas ! La maladie couronnée devait l'attaquer cruellement et retrahir dans les soins les plus assidus. Un foyer de pneumonie se déclara après quelques jours, la fièvre éclata intense et le malade entra dans le délire. Les membres de sa famille qui l'entouraient et ses amis vécurent alors des heures d'angoisse, à peine éclairées de fleurs intermittentes d'espoir. Puis, dans la nuit de mardi, l'état empira et, quelques minutes après minuit, le malade expira.

M. Oscar Baudin était, depuis plusieurs années, employé à la Banque de l'Etat de Fribourg. Au début de l'automne, il avait été chargé de gérer la comptabilité de l'office cantonal des pompes de terre. Il avait reçu, au collège Saint-Michel,

une excellente formation et se distinguait comme un fonctionnaire intelligent, précis et dévoué. Il était pour sa famille un fils modèle, digne d'admiration.

Depuis 1913, il commandait une section de la 1<sup>re</sup> compagnie du bat. 14. Sans défaillance, il avait accompli toutes les périodes de service militaire. Officier consciencieux, plein de cœur et d'entrain, entouré de l'affection de tous, il avait suivi également le bataillon dans toutes ses mobilisations de guerre. C'est à l'heure de la paix qu'il a succombé, victime du devoir.

Ses amis, ses chefs, ses soldats lui conserveront un souvenir ému.

Les funérailles du sergent Maillard. Mardi, au lieu, à Promasens, les funérailles du sergent Joseph Maillard, de Moser, décédé dimanche, au lazaret du Schenli, à Berne.

Le cercueil, revêtu du drapeau fédéral et des insignes du grade, arriva en gare de Vaudrens à 1 h. 30 de l'après-midi. Le convoi funéraire, précédé d'un groupe de landwehrs du 177, arriva à destination à 4 heures.

Le révérend curé de la paroisse pronça une allocution touchante, et ensuite les salves réglementaires furent tirées sur la tombe du cher défunt, sous-officier modèle et excellent chrétien.

† M. Alphonse Thévoz. Dimanche soir, à 5 heures, toute la population de Doumpierre accompagnait à sa dernière demeure M. Alphonse Thévoz, conseiller communal, enlevé à l'affection de sa jeune famille, à l'âge de 35 ans.

Maqué par téléphone au chevet de son frère, M. Fernand Thévoz, instituteur de Saint-Aubin, atteint de la grippe à Berne, où il était en service militaire, M. Alphonse Thévoz était accouru de nuit, en automobile, dans la ville fédérale. En route, la maladie le saisit. Revenu à la maison, il s'allia pour ne plus se relever.

Par sa piété, son travail, son dévouement au devoir, ses services nombreux qu'il rendait dans la commune, M. Alphonse Thévoz avait mérité l'estime et les sympathies de tout le monde. Il laisse une famille éplorée et toute une commune consternée.

On a vu que le frère de M. Alphonse Thévoz, M. Fernand, Thévoz, a succombé à son tour, à Berne. C'est une vive perte pour l'école fribourgeoise.

Le premier lieutenant Oscar Baudin. Ce matin, a été célébré, à l'église du Collège, au milieu d'une grande affluence, l'office funéraire pour l'âme du premier lieutenant Oscar Baudin, décédé à Berne, et dont les obsèques avaient eu lieu la veille.

Le premier lieutenant Baudin avait été atteint au début de la semaine dernière et transporté au sanatorium Victoria. Son état paraissait bon : tous étaient pleins de confiance, et c'est avec le sourire qu'il prit congé de ses camarades, en partant de son prochain retour.

Hélas ! La maladie couronnée devait l'attaquer cruellement et retrahir dans les soins les plus assidus. Un foyer de pneumonie se déclara après quelques jours, la fièvre éclata intense et le malade entra dans le délire. Les membres de sa famille qui l'entouraient et ses amis vécurent alors des heures d'angoisse, à peine éclairées de fleurs intermittentes d'espoir. Puis, dans la nuit de mardi, l'état empira et, quelques minutes après minuit, le malade expira.

M. Oscar Baudin était, depuis plusieurs années, employé à la Banque de l'Etat de Fribourg. Au début de l'automne, il avait été chargé de gérer la comptabilité de l'office cantonal des pompes de terre. Il avait reçu, au collège Saint-Michel,

une excellente formation et se distinguait comme un fonctionnaire intelligent, précis et dévoué. Il était pour sa famille un fils modèle, digne d'admiration.

Depuis 1913, il commandait une section de la 1<sup>re</sup> compagnie du bat. 14. Sans défaillance, il avait accompli toutes les périodes de service militaire. Officier consciencieux, plein de cœur et d'entrain, entouré de l'affection de tous, il avait suivi également le bataillon dans toutes ses mobilisations de guerre. C'est à l'heure de la paix qu'il a succombé, victime du devoir.

Ses amis, ses chefs, ses soldats lui conserveront un souvenir ému.

Aux dépositaires de l'Almanach. Les expéditions de l'Almanach se feront encore cette semaine.

Regnum. La Société Gallia nous prie d'insérer : Avant le départ des internés, la société académique Gallia, au milieu des chants d'allégresse, a célébré une dernière fois le souvenir des morts qui n'ont malheureusement pas vu la victoire. Elle se proposait de faire chanter une messe solennelle de Requiem à l'église Saint-Michel, demain, vendredi, 29 novembre, à 10 heures.

La messe sera célébrée par M. l'abbé Cayrol, lieutenant d'infanterie. La chorale des internés, sous la direction du lieutenant Poimboeuf, y appuiera son bienveillant concours. Les organes seront tenus par M. le professeur Gogniat.

Les amis de la France et de ses alliés se feront un plaisir de venir assister nombreux à cette cérémonie, pour témoigner de leur reconnaissance envers ceux qui ont tant contribué au triomphe de notre cause.

Sociétés d'étudiants. Les membres de la Columbia se sont réunis et ont élu, pour le premier semestre, le comité suivant : Président, Walter Golotski ; vice-président, Aloysius Sjaelmann ; secrétaire, Edw. J. Shelley ; caissier, Alphonse Stegemeyer.

Service postal. Nous rendons le public attentif aux heures d'ouverture des bureaux postaux de quartiers, qui sont publiées en appendice aujourd'hui.

Ligue fribourgeoise contre la tuberculose. Dons reçus : M. l'abbé D<sup>r</sup> A. Savoy, Grayères, 5 fr. — M. Est. Gey, Châtellard, 5 fr. — Sœurs Dominicaines d'Estavayer-le-Lac, 5 fr. — M. le rév. curé Maguin, Rousses, 5 fr. — M. P. Huber, confiseur, 15 fr. — M. Passer, contrôleur des hypothèques, Tavay, 5 fr. — M. le rév. curé Bovet, Mammens, 5 fr. — M. A. Couchoud, Prax, 3 fr. — M. A. Grossier, Oberried (Sarine), 2 fr. — M. G. Bémard, Broc, 2 fr. — M. le rév. curé Janny, Moléon, 2 fr. — M. le chapelain Jacobi, Courmidsen, 2 fr. — M. Lou's Stucky, Fribourg, 3 fr.

Les dons peuvent être adressés sans frais par chèque postal 11 à 226.

Stimulant. Apéritif au Vin et Quinquina.

Pourquoi toussiez-vous ? Malgré l'usage de toutes sortes de remèdes ? Simplement parce que vous ne faites pas un usage constant des Tablettes Gaba qui constituent le meilleur préservatif.

NOBLESSE. Vermouth délicieux. Se boit pur et glacé.

Le sous-marin Curie. La note de M. Burian, chef du gouvernement austro-hongrois, qui fut lancée alors pour proposer une conférence non officielle des belligérants, sans suspension des hostilités, tabulait sur ces pourparlers secrets.

Le séquestre des chevaux livés. Par décision du Département militaire fédéral, la vente, la location et le déplacement (livrage et estivage) des chevaux et mulets de piquet sont libres, en Suisse, à partir du 1<sup>er</sup> décembre 1918, jusqu'à nouvel avis.

Le séquestre des chevaux livés. Par décision du Département militaire fédéral, la vente, la location et le déplacement (livrage et estivage) des chevaux et mulets de piquet sont libres, en Suisse, à partir du 1<sup>er</sup> décembre 1918, jusqu'à nouvel avis.

Le séquestre des chevaux livés. Par décision du Département militaire fédéral, la vente, la location et le déplacement (livrage et estivage) des chevaux et mulets de piquet sont libres, en Suisse, à partir du 1<sup>er</sup> décembre 1918, jusqu'à nouvel avis.

Le séquestre des chevaux livés. Par décision du Département militaire fédéral, la vente, la location et le déplacement (livrage et estivage) des chevaux et mulets de piquet sont libres, en Suisse, à partir du 1<sup>er</sup> décembre 1918, jusqu'à nouvel avis.

Le séquestre des chevaux livés. Par décision du Département militaire fédéral, la vente, la location et le déplacement (livrage et estivage) des chevaux et mulets de piquet sont libres, en Suisse, à partir du 1<sup>er</sup> décembre 1918, jusqu'à nouvel avis.

Le séquestre des chevaux livés. Par décision du Département militaire fédéral, la vente, la location et le déplacement (livrage et estivage) des chevaux et mulets de piquet sont libres, en Suisse, à partir du 1<sup>er</sup> décembre 1918, jusqu'à nouvel avis.

Le séquestre des chevaux livés. Par décision du Département militaire fédéral, la vente, la location et le déplacement (livrage et estivage) des chevaux et mulets de piquet sont libres, en Suisse, à partir du 1<sup>er</sup> décembre 1918, jusqu'à nouvel avis.

Le séquestre des chevaux livés. Par décision du Département militaire fédéral, la vente, la location et le déplacement (livrage et estivage) des chevaux et mulets de piquet sont libres, en Suisse, à partir du 1<sup>er</sup> décembre 1918, jusqu'à nouvel avis.

Le séquestre des chevaux livés. Par décision du Département militaire fédéral, la vente, la location et le déplacement (livrage et estivage) des chevaux et mulets de piquet sont libres, en Suisse, à partir du 1<sup>er</sup> décembre 1918, jusqu'à nouvel avis.

Le séquestre des chevaux livés. Par décision du Département militaire fédéral, la vente, la location et le déplacement (livrage et estivage) des chevaux et mulets de piquet sont libres, en Suisse, à partir du 1<sup>er</sup> décembre 1918, jusqu'à nouvel avis.

Le séquestre des chevaux livés. Par décision du Département militaire fédéral, la vente, la location et le déplacement (livrage et estivage) des chevaux et mulets de piquet sont libres, en Suisse, à partir du 1<sup>er</sup> décembre 1918, jusqu'à nouvel avis.

Le séquestre des chevaux livés. Par décision du Département militaire fédéral, la vente, la location et le déplacement (livrage et estivage) des chevaux et mulets de piquet sont libres, en Suisse, à partir du 1<sup>er</sup> décembre 1918, jusqu'à nouvel avis.

Le séquestre des chevaux livés. Par décision du Département militaire fédéral, la vente, la location et le déplacement (livrage et estivage) des chevaux et mulets de piquet sont libres, en Suisse, à partir du 1<sup>er</sup> décembre 1918, jusqu'à nouvel avis.

Le séquestre des chevaux livés. Par décision du Département militaire fédéral, la vente, la location et le déplacement (livrage et estivage) des chevaux et mulets de piquet sont libres, en Suisse, à partir du 1<sup>er</sup> décembre 1918, jusqu'à nouvel avis.

Le séquestre des chevaux livés. Par décision du Département militaire fédéral, la vente, la location et le déplacement (livrage et estivage) des chevaux et mulets de piquet sont libres, en Suisse, à partir du 1<sup>er</sup> décembre 1918, jusqu'à nouvel avis.

Le séquestre des chevaux livés. Par décision du Département militaire fédéral, la vente, la location et le déplacement (livrage et estivage) des chevaux et mulets de piquet sont libres, en Suisse, à partir du 1<sup>er</sup> décembre 1918, jusqu'à nouvel avis.

Le séquestre des chevaux livés. Par décision du Département militaire fédéral, la vente, la location et le déplacement (livrage et estivage) des chevaux et mulets de piquet sont libres, en Suisse, à partir du 1<sup>er</sup> décembre 1918, jusqu'à nouvel avis.

Le séquestre des chevaux livés. Par décision du Département militaire fédéral, la vente, la location et le déplacement (livrage et estivage) des chevaux et mulets de piquet sont libres, en Suisse, à partir du 1<sup>er</sup> décembre 1918, jusqu'à nouvel avis.

Le séquestre des chevaux livés. Par décision du Département militaire fédéral, la vente, la location et le déplacement (livrage et estivage) des chevaux et mulets de piquet sont libres, en Suisse, à partir du 1<sup>er</sup> décembre 1918, jusqu'à nouvel avis.

Le séquestre des chevaux livés. Par décision du Département militaire fédéral, la vente, la location et le déplacement (livrage et estivage) des chevaux et mulets de piquet sont libres, en Suisse, à partir du 1<sup>er</sup> décembre 1918, jusqu'à nouvel avis.

Le séquestre des chevaux livés. Par décision du Département militaire fédéral, la vente, la location et le déplacement (livrage et estivage) des chevaux et mulets de piquet sont libres, en Suisse, à partir du 1<sup>er</sup> décembre 1918, jusqu'à nouvel avis.

Le maréchal Foch à Strasbourg. (Havas). — Communiqué officiel du soir : Le maréchal Foch et le général de Castelnau ont passé, Strasbourg, une revue des troupes d'occupation. Une foule considérable et enthousiaste a fait, sur leur passage, une ovation magnifique au maréchal Foch et au général Castelnau.

George V en France. Boulogne-sur-Mer, 28 novembre. (Havas). — Le roi d'Angleterre et ses deux fils ont débarqué déjà hier mercredi, à l'heure de l'après-midi. Ils ont été reçus par les autorités civiles et militaires.

Un déjeuner a été servi au mess des officiers. La population leur a fait un accueil chaleureux. Puis, le roi et sa suite se sont rendus au quartier général britannique à Montreuil-sur-Mer.

A la Chambre française. Paris, 28 novembre. (Havas). — La Chambre a discuté des interpellations au sujet des mesures que le gouvernement compte prendre pour faire exécuter dans des conditions satisfaisantes les clauses de l'armistice, concernant les prisonniers de guerre.

Tous les orateurs se sont indignés de l'état de la situation au gouvernement d'agir énergiquement pour forcer l'Allemagne à une exécution loyale des clauses.

Le sous-secrétaire Ignace dit que la situation des prisonniers est plus cruelle depuis l'armistice.

M. Ignace ignore que le total des prisonniers alliés atteint 844,000. Il demande qu'un preme des mesures pour accélérer leur rapatriement et leur retour.

M. Ignace ignore que le total des prisonniers alliés atteint 844,000. Il demande qu'un preme des mesures pour accélérer leur rapatriement et leur retour.

M. Ignace ignore que le total des prisonniers alliés atteint 844,000. Il demande qu'un preme des mesures pour accélérer leur rapatriement et leur retour.

M. Ignace ignore que le total des prisonniers alliés atteint 844,000. Il demande qu'un preme des mesures pour accélérer leur rapatriement et leur retour.

M. Ignace ignore que le total des prisonniers alliés atteint 844,000. Il demande qu'un preme des mesures pour accélérer leur rapatriement et leur retour.

M. Ignace ignore que le total des prisonniers alliés atteint 844,000. Il demande qu'un preme des mesures pour accélérer leur rapatriement et leur retour.

M. Ignace ignore que le total des prisonniers alliés atteint 844,000. Il demande qu'un preme des mesures pour accélérer leur rapatriement et leur retour.

M. Ignace ignore que le total des prisonniers alliés atteint 844,000. Il demande qu'un preme des mesures pour accélérer leur rapatriement et leur retour.

M. Ignace ignore que le total des prisonniers alliés atteint 844,000. Il demande qu'un preme des mesures pour accélérer leur rapatriement et leur retour.

M. Ignace ignore que le total des prisonniers alliés atteint 844,000. Il demande qu'un preme des mesures pour accélérer leur rapatriement et leur retour.

M. Ignace ignore que le total des prisonniers alliés atteint 844,000. Il demande qu'un preme des mesures pour accélérer leur rapatriement et leur retour.

M. Ignace ignore que le total des prisonniers alliés atteint 844,000. Il demande qu'un preme des mesures pour accélérer leur rapatriement et leur retour.

M. Ignace ignore que le total des prisonniers alliés atteint 844,000. Il demande qu'un preme des mesures pour accélérer leur rapatriement et leur retour.

M. Ignace ignore que le total des prisonniers alliés atteint 844,000. Il demande qu'un preme des mesures pour accélérer leur rapatriement et leur retour.

M. Ignace ignore que le total des prisonniers alliés atteint 844,000. Il demande qu'un preme des mesures pour accélérer leur rapatriement et leur retour.

M. Ignace ignore que le total des prisonniers alliés atteint 844,000. Il demande qu'un preme des mesures pour accélérer leur rapatriement et leur retour.

M. Ignace ignore que le total des prisonniers alliés atteint 844,000. Il demande qu'un preme des mesures pour accélérer leur rapatriement et leur retour.

M. Ignace ignore que le total des prisonniers alliés atteint 844,000. Il demande qu'un preme des mesures pour accélérer leur rapatriement et leur retour.

M. Ignace ignore que le total des prisonniers alliés atteint 844,000. Il demande qu'un preme des mesures pour accélérer leur rapatriement et leur retour.

M. Ignace ignore que le total des prisonniers alliés atteint 844,000. Il demande qu'un preme des mesures pour accélérer leur rapatriement et leur retour.

M. Ignace ignore que le total des prisonniers alliés atteint 844,000. Il demande qu'un preme des mesures pour accélérer leur rapatriement et leur retour.

M. Ignace ignore que le total des prisonniers alliés atteint 844,000. Il demande qu'un preme des mesures pour accélérer leur rapatriement et leur retour.

M. Ignace ignore que le total des prisonniers alliés atteint 844,000. Il demande qu'un preme des mesures pour accélérer leur rapatriement et leur retour.

M. Ignace ignore que le total des prisonniers alliés atteint 844,000. Il demande qu'un preme des mesures pour accélérer leur rapatriement et leur retour.

M. Ignace ignore que le total des prisonniers alliés atteint 844,000. Il demande qu'un preme des mesures pour accélérer leur rapatriement et leur retour.

M. Ignace ignore que le total des prisonniers alliés atteint 844,000. Il demande qu'un preme des mesures pour accélérer leur rapatriement et leur retour.

temps les menaces et les attentats serbes. Mais il espérait sincèrement que le conflit ne sortirait pas du cadre d'une explication entre l'Autriche et la Serbie. Il ne méconnaissait pas que les visées expansionnistes de la Russie constituaient un danger de conflagration, accru par les liens que la diplomatie anglaise avait noués entre Paris, Londres et Saint-Petersbourg.

M. de Bethmann-Hollweg rappelle que, de même que sir Edward Grey, il a fait tous ses efforts pour écarter le péril d'une guerre générale. Il est intervenu énergiquement pour qu'une conversation s'engageât entre l'Autriche et la Russie et il y avait effectivement réussi, jusqu'au moment où l'Autriche se lançait à l'idée de déferer l'affaire serbe à une conférence diplomatique. La Russie fit le décret de mobilisation générale. Le

# Nou

## Les Fra

### Anglais Col

#### Munich

L'occupation des trois  
mandés sur le Rhin, et  
telle, a été réglée comme  
les Français occupent  
glaix, Cologne, et les A  
d'occupation s'agit p  
celle-ci.

Au sujet de l'accueil  
troupes françaises par  
sace, un vieil Alsacien  
pulaire de Cologne : «  
écouter à tous les yeux  
joué en Alsace les gens  
l'Allemagne : fonction  
d'une amargine insup  
l'idée que le protestant  
l'esprit allemand ; ge  
mœurs légères et aux  
tous ont travaillé sa  
47 ans, à allécher à l  
alsaciens. Pour que le  
aimer l'Allemagne, il a  
essus pas tous les jou  
leurs yeux.

Le chef du gouvernem  
nich, M. Kurt Eisner, a  
hier la politique dissid  
celle du gouvernement  
vient de modifier à ce d  
rapports diplomatiques  
pas avoir affaire avec l  
affaires étrangères du p  
Soll, Erzberger, David  
qu'il juge n'être pas c  
senier la Révolution, a  
des attachés avec le ré  
En même temps, le C  
soklais de Munich a s  
ment celui de Berlin c  
de ces quatre membres  
de renverser celui-ci, s  
cet ordre.

C'est la lutte, jusqu  
Montagne et la Gironde  
phase violente. Le gou  
Berlin se soumettra-t-  
tion lorsqu'elle se déco  
tions des clubs parisiens  
met pas, que fera le di  
geste est le prélude du  
magne du Sud et la P  
Eisner fait ainsi les aff

On avait annoncé q  
volontaire prussien  
Séparation de l'Église  
décret, et que le divor  
1<sup>er</sup> avril prochain.  
Cela ne semble pas  
en l'air, car l'épiscopa  
Harthmann en tête, av

### Compagnie des Forges et Acieries électriques Paul Girod

Siège social à UGINE

Messieurs les actionnaires sont informés que, conformément aux décisions prises par l'assemblée générale du 8 septembre dernier, la souscription aux actions nouvelles aura lieu du 25 novembre au 24 décembre prochain inclusivement, au domicile ci-dessous désigné.

Cette émission est réservée uniquement aux actionnaires actuels, à raison de une action nouvelle par deux actions anciennes, et cela au prix net de 850 fr. argent français, qui devront être versés à la souscription.

Les actionnaires, pour exercer leurs droits, devront présenter leurs titres, ils recevront, en échange des « Droits de souscription » indiquant les numéros des actions estampillées et signées.

Les souscripteurs aux nouvelles actions devront présenter leurs « Droits » avant le 24 décembre, verser la somme de 550 fr. argent français, par titre souscrit et signer le bulletin officiel de souscription avec pouvoir pour la prochaine assemblée extraordinaire ayant pour objet la vérification de la souscription aux 15,000 actions nouvelles.

Ils devront, en outre, remettre avec leur souscription une déclaration signée par leur banquier attestant qu'ils ne sont pas sujets de nations en guerre avec la France. Les déclarations de nationalité pourront aussi être faites par un notaire ou un officier ministériel.

Les actions nouvelles participeront aux résultats de l'exercice social commençant le 1<sup>er</sup> janvier 1919 et elles seront assimilées aux actions anciennes après le détachement du coupon de l'exercice 1918.

Nous acceptons les souscriptions sans frais.

Banque de l'Etat de Fribourg.

### AVIS

aux convalescents de la grippe

Toute personne convalescente de la grippe, faible ou malade, indolente, souffrant de l'estomac, manquant d'appétit, pauvre de sang, doit prendre avant le repas, le

#### CATALAN QUINQUINA

Très recommandé par les célébrités médicales ; il donne des forces, de l'appétit et du sang, prépare une bonne digestion et assure une parfaite assimilation des aliments.

Le Catalan Quinquina, à base de vins généreux d'Espagne, préparé spécialement pour le vin, est le meilleur reconfortant.

Le Catalan Quinquina est le meilleur vin au quinquina, le meilleur tonique et fortifiant. — Demandez au verre de Catalan Quinquina dans tous les bons cafés et restaurants.

Le Catalan Quinquina se trouve en vente à 4 fr. 50, verre compris, chez l'inventeur

Juan ESTRUCH, vins et liqueurs n° 1, BORNE



### DEMANDEZ les TRICOTS de L'Ouvroir coopératif

Sweaters  
Maillots  
Chandails  
Pas - Montagnes  
Echarpes  
Moules

Gilets  
Figras  
Peleries  
Bonnets  
Pantalons de sport  
Liseuses, etc., etc.

#### JAQUETTES

en laine et en soie pour dames et enfants

#### MODELES EXCLUSIFS

Magasins de vente

Lausanne, rue de Bourg, No 26  
Genève, rue du Marché, No 40  
Bâle, Freiestrasse, No 105  
Zurich, Sihlstrasse, No 3 (City-Haus)

ENVOI A CHOIX

### MUSIQUE

Solfège, piano, orgue et improvisation, chant, chant grégorien, harmonie et contrepoint. Préparation aux écoles supérieures. — Cours du soir. — Organe, organiste et professeur au Collège, 1, rue Grimsau.

### Grandes Liqueurs fines ARA

Dépôt général, Eigenmann, Chatton & Co, Fribourg Téléphone No 23

### SERVICE POSTAL

Le service postal de la place de Fribourg étant fortement atteint de la grippe, l'administration se voit forcée de restreindre à nouveau, et jusqu'à nouvel ordre, les ouvertures de guichets dans les bureaux auxiliaires de la ville.

Dès le 28 novembre, les guichets seront ouverts au public :

An bureau	1 Bourg	de 8-12 et de 3-5 h.
	3 Baarberg	de 8-12 et de 4-7 h.
	4 Neuchâtel	de 8-12 et de 2-4 h.
	5 Röllingen	de 8-12 et de 2 1/4 à 6 1/2 h.

### Ménagères, 400 recettes de cuisine à l'auto-cuisneur

expérimentées et choisies par M<sup>me</sup> C. Luby-Girardin et Merrett. — En vente à 70 cent., dans toutes les librairies, ou directement chez l'éditeur : Librairie KLAUSFELDER, à Vevey, contre envoi de 8) cent. en timbres-poste.

### AVIS

Par suite des dernières pluies les restrictions imposées dans l'emploi de l'électricité sont suspendues jusqu'à nouvel avis.

Entreprises électrique fribourgeoises.  
LA DIRECTION.

### Qui en verra voudra en avoir

J'avais le public que j'ai commencé la fabrication des chaussons économiques. Donc toutes les personnes qui ont des vieux habits, ou restants de vieux draps, peuvent les envoyer chez M. Pierre Bagnard, Avey-sur-Matras et Fribourg. Les habits doivent être découverts et propres.

Prix avec semelles en drap 1 fr. 90 ; semelles en cuir 5 fr. 90, pour les talons supplément de 1 fr. 20. Se recommande.

### CHAUX POUR ENGRAIS

Marquis D. K. H.

en grains ou moules fin, d'une teneur de 96 % de chaux carbonatée

Prix : 2 fr. 50 par 100 kg.

pris à la station de Herzogenbuchsee, par commandes d'au moins 5000 kg.

Première fabrique de chaux pour engrais de la Suisse. Succès de 70 ans. Médaille d'argent à Francfort et à Berne, en 1914.

Instructions (brochures) sur la fumure par la chaux à disposition.

Il se vend, dans le canton de Fribourg, de la chaux pour engrais à des prix exagérés. Quo les agriculteurs se méfient de certains voyageurs en détail. Prix plus favorables pour syndicats et marchands. 5739

Société de matériaux de construction A. G.  
Herzogenbuchsee  
anciennement P. Kraemer.

### Grande scierie à louer

On offre à louer, pour le premier janvier prochain, dans un centre de commerce de bois, fût de ligne de chemin de fer, une scierie hydraulique et électrique, comprenant l'ensemble, scie à cadre, scie à ruban, circulaire, raboteuse, créteuse. Installation moderne. 6682

Écrire sous P 7211 F à Publicitas S. A., Fribourg.

### ENGRAIS CHIMIQUES

L'engraisier préparant commande aujourd'hui même, ses engrais pour le printemps prochain. Nous sommes en mesure d'en livrer à de très bonnes conditions par wagons entiers ou petit échantillon.

Société de Matériaux de construction S. A., Herzogenbuchsee

### Vente de bétail

Pour cause de cessation de bail, le soussigné fera vendre le mardi 3 décembre, à 9 1/2 heures du matin, devant son domicile, à la Gide Mésaraz, près le Mouret, tout son bétail, savoir :

- 10 vaches portantes ou fraîches vêlées de 1<sup>re</sup> classe, 8 saures portantes, 5 génisses de 2 ans, 2 taureaux de 1 an, 2 taureaux de 1 an et jureau de 2 ans primé en 1<sup>re</sup> classe et 12 veaux de l'an de.
- 3 hommes jeunes de trait, dont une portante et une pouliche de 2 1/2 ans, primée en 1<sup>re</sup> classe. Une truie avec ses petits, un beau veau, d'un an, ainsi que d'autres porcs.

Tout ce bétail est de race pure noire et fait partie d'un syndicat. Paiement au comptant

L'exosant : Papaux, André.

### Laine de mouton

est achetée ou échangée aux prix maxima officiels

#### Maurice Nordmann & Co

16-18, au bas de la rue de Lausanne, Fribourg

### Fûts vides

Chaque quantité de

- Fûts à pétrole et à huile
- Fûts à saindoux et à graisse
- Fûts à glucose et à mélasse
- Fûts d'extraits et couleurs
- Fûts à carbol et goudron
- Fûts de vins et de liqueurs

ainsi que toutes les sortes de fûts jusqu'à 100 litres de contenance sont toujours achetés aux plus hauts prix du jour contre paiement comptant par

C. Troendlé, commerce de futailles  
Bâle 18

†  
Vélo Club « Fribourg »  
Nous avons le regret d'informer nos membres du décès de

**Monsieur Joseph ZOZZO**  
membre actif

enlevé par l'épidémie au service de la patrie, à Thoun, lundi 25 novembre.

Les funérailles ont lieu aujourd'hui, à 11 h. 30 min.

Départ de la gare.

R. I. P.

†  
L'Administration du pénitencier cantonal de Bellechasse a le regret de faire part du décès de

**Monsieur Alphonse BOURQUI**  
infirmier

son dévoué employé, qui a succombé à l'épidémie, le 27 novembre, à l'âge de 30 ans, après avoir reçu les secours de la religion.

L'ensevelissement a lieu aujourd'hui, jeudi, 28 novembre, à Praroman.

R. I. P.

†  
Les officiers, sous-officiers et soldats du bataillon 16 ont le pénible devoir de faire part du décès de leur camarade

**Georges DANCE**  
Signaleur, Cp. III/16, de Mur

mort au service de la patrie, victime de l'épidémie.

Commandant du bataillon 16  
Capitaine Paul Martin.

R. I. P.

†  
Messieurs Adolphe et Charles Pauchard, très touchés des nombreuses marques de sympathie qui leur ont été données à l'occasion de leur grand deuil, remercient sincèrement toutes les personnes qui y ont pris une si grande part.

### Les véritables PASTILLES MOUSSE D'ISLANDE

guérissent radicalement tous

Rhumes, toux, enrrouements et bronchites sont spécialement recommandés pendant l'épidémie de GRIPPE

En vente chez MM. Roschung, rue des Bouchers; Lapp, pharmacien; Eigenmann-Chatton, drogues coloriales; Bourgnacht & Goltzer, pharmaciens; Guidi-Richard, rue de Lamsanne; Felder-Neuhaus, Neuveville; M<sup>lle</sup> Brühart, rue de la Samaritaine.

**Louis BINZ, confiseur**  
Stalden, 133. Téléphone 4.63.

### Bois de socques noyer

N° 25 à 30	fr. 0.80
31 à 38	0.90
36 à 39	1.—
40 à 44	1.20
45 à 48	1.30

Fabrique Fayet, Busselgy (Vaud) 6652

### Fourrage d'engraissement pour les porcs

garanti pur, de déchets de viande conservés au sel, en cannes de 10 à 100 kg. (En gros et en détail).

Demandez ce produit dont la consommation est très grande — Représentants sont demandés.

Usines agricoles de MEHLIN (Argovia)

### FABRIQUE DE DRAPS Aebi & Zinsli, à Sennwald (canton de St-Gall)

Vente directe à la clientèle privée, aux prix de fabrique. Bonne étoffe pour vêtements de dames et messieurs. Laine à tricoter. Prix réduits aux personnes qui envoient des effets en laine usagés. On accepte de la laine de mouton. Rechantillons franco. 6415

### Laine de mouton

achetée aux prix fixés par l'Etat :

fine, lavée	Fr. 12.— non lavée Fr. 7.80 p' kg.
noy-mme, lavée	10 50 " " 6 50 "
à gros poils, lavée	8.— " " 5 30 "

Les toiles sont en fabrication de fil à tricoter ou de l'étoffe.

FABRIQUE DE DRAPS VANGEN s/ A.  
Office d'achat autorisé par la Centrale des laines

J'envoie contre remboursement de :

- 40 fr. bonnes chaus. empigno, pour hommes.
- 15 " " socques " " " "
- 12 " " " " " " " "

Jolis articles p<sup>r</sup> femmes, filles et enfants, bas prix.

Fabr. de Basques & Chaussures, Palésieux-Gare.

†  
La Société de chant de Saint-Aubin a le regret de faire part à tous ses membres, amis et connaissances de la perte cruelle qu'elle vient d'éprouver en la personne de

**Monsieur Fernand THEVOZ**  
instituteur

directeur de la Société

mort au service de la patrie, victime de l'épidémie.

R. I. P.

†  
La Société de musique de Saint-Aubin a la profonde douleur de faire part du décès de son très cher et regretté membre

**Monsieur Fernand THEVOZ**  
instituteur

mort au service de la patrie.

R. I. P.

†  
Le Conseil paroissial de Saint-Aubin et Les laïcs de Saint-Aubin ont la grande douleur de faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

**Monsieur Fernand THEVOZ**  
instituteur

mort au service de la patrie, à l'âge de 30 ans.

L'enterrement a eu lieu à Saint-Aubin, le jeudi 28 novembre, à 4 heures de l'après-midi.

R. I. P.

†  
Le Conseil paroissial de Saint-Aubin et Les laïcs de Saint-Aubin ont la douleur de faire part de la perte cruelle qu'il vient d'éprouver en la personne de

**Monsieur Fernand THEVOZ**  
instituteur, organisiste

décédé pieusement au service de la patrie.

L'ensevelissement a eu lieu jeudi, à 4 heures du soir.

R. I. P.

†  
Fais ce que dois, Advienne que pourra.

Les officiers, sous-officiers et soldats de la Cp. Cyclistes 2 ont le pénible devoir de faire part du décès de leur camarade, le

**Cycliste Marc PLOJOUX**

survenu le 26 novembre 1918, à Berne, au service de la patrie, des suites de la grippe.

Le Cdt. Cp. Cyc. 2.

R. I. P.

†  
Le Comité central de la Société fribourgeoise de cavalerie a le regret de faire part à ses membres de la mort de leur dévoué camarade

**John COMTE**  
de Romont

membre du Comité de la section de la Glâne

décédé de la grippe, le 27 novembre, au service de la patrie.

Le président : Haccius, capitaine.

R. I. P.

†  
Les officiers, sous-officiers et soldats de l'escadron de dragons 5 ont la douleur de faire part du décès de leur camarade

**John COMTE**  
Appointé trompette

mort au service de la patrie, victime de l'épidémie.

Le Commandant de l'escadron 5.

R. I. P.

†  
Le Conseil communal de Romont a le regret de faire part du décès de son membre dévoué

**Monsieur John COMTE**

mort au service de la patrie.

R. I. P.

†  
La Fédération des Scieurs de la Suisse romande Section de Fribourg a le profond regret d'informer ses membres du décès de

**Monsieur John COMTE**  
négoçant à Romont, membre du comité

**Monsieur Charles DUMAS**  
négoçant à Romont

tous deux morts au service de la patrie.

R. I. P.

†  
Les officiers, sous-officiers et soldats de la 11<sup>me</sup> compagnie du bataillon 15 ont le pénible devoir de faire part du décès de leur regretté camarade

**Fusilier Pierre BALMER**

survenu à Berne, le 26 novembre, au service de la patrie, muni des secours de la religion.

Le Commandant.

R. I. P.

# La Salsepareille Model

est un Dépuratif & Laxatif qui a fait ses preuves depuis 80 ans. De nombreuses imitations, paraissant souvent meilleur marché, provoquent le plus grand succès de cette préparation, d'un goût exquis et d'un effet doux, ne dérangeant aucune habitude. La Salsepareille Model se recommande spécialement contre la constipation habituelle et le sang vicié, ainsi que toutes les maladies qui en dépendent. 1/2 de bouteille, 5 fr. ; 1 bouteille, 7 fr. 60. La bouteille pour la cure complète, 12 fr. 50. Les envois sont faits par la poste. On vous offre une imitation, refusez-la et faites votre commande par carte postale directement à la Pharmacie Centrale, Madloner-Gasse, rue du Mont-Blanc, 9, à Genève, qui vous enverra, franco, contre remboursement des prix ci-dessus la véritable Salsepareille Model.

## Soude à blanchir HENCO

Ce qu'il y a de meilleur pour essanger le linge, pour nettoyer, écurer et laver. Justifie sa réputation sans précédent!

HENREL & Co S.A., BALE